



ZOOM sur le Pôle Eau & Environnement

Edito



Les impacts du dérèglement climatique touchent tout notre territoire et cela nous oblige à adapter nos systèmes d'exploitation. La recherche et l'innovation sont une des clés pour relever ces défis.

Nous devons identifier des variétés végétales et de nouvelles pratiques agronomiques plus résistantes au manque d'eau, à des températures extrêmes et à l'apparition de nouveaux parasites. Le projet Rizilience en est un exemple parfait, pour amener des solutions à la filière rizicole, emblématique du territoire de Camargue. Nous devons également nous appuyer sur les stations de recherche et d'expérimentation pour toutes nos productions provençales, et partager largement les résultats.

Bertrand MAZEL, élu Environnement Territoire Camargue.

Rizilience – un projet pour développer les couverts intercultures en Camargue



Porté par le Centre Français du Riz pour répondre à l'appel d'offre agroécologique lancé par la Compagnie Nationale du Rhône, le projet Rizilience vise à pérenniser l'activité agricole camarguaise et plus particulièrement la production rizicole dans des logiques d'adaptations de systèmes face aux changements climatiques.

Le projet a pour ambition, entre autres, de participer au développement des couverts intercultures dans les rotations et dans différents contextes locaux (pression saline, hydromorphie...).

L'objectif est d'améliorer la mise en place des couverts au travers de techniques déjà utilisées sur ce secteur (semis au drone dans un riz et couverts d'hiver par exemple).

Pour cela, seront testés un ensemble d'espèces, de mélanges, de techniques de semis et de moyens de destruction. Des pratiques encore peu pratiquées seront également étudiées (semis à la suite de la récolte du blé).

Les dispositifs utilisés seront des plateformes d'essais testant différentes espèces mises en place sur plusieurs sites (2 ou 3), ainsi que le suivi de 9 agriculteurs déjà engagés vers l'agriculture de conservation, afin de collecter des données permettant d'améliorer les pratiques.

En parallèle, 2 formations « Fertilité des sols et fondamentaux sur les couverts » et « Couverts et co-conception de rotations » seront réalisées.

Finalement, ce projet s'attachera à analyser les impacts économiques et environnementaux de la mise en place de ces pratiques grâce à l'utilisation de l'outil Systerre (calcul performance multi critères) et au travail d'un stagiaire pour mesurer des indicateurs de fertilité des sols.

▲ **4 partenaires** : pilotage CFR, Arvalis, Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône et du Gard

▲ **9 agriculteurs** : Xavier JOURDAN (représentant du collectif), Thomas ARSAC, Dorian LACROTTE, Germain VADON, Christophe MANDROLINI, Volcie MOULIN, Daniel CARLOTTI, Cédric SANTUCCI, Marc BERMOND.

Durée : 3 années à partir de mi-2023

En bref

Épisodes pluvieux du printemps

Les pluies tant attendues sont enfin arrivées dans notre département à partir de mi-mai et ce jusqu'à mi-juin, après une longue période de déficit et une sécheresse précoce dès la sortie de l'hiver. Notre département présentait des taux d'humidité des sols début mai bien en-deçà des normes de saison, frôlant les records. Durant près d'un mois, des pluies sont régulièrement tombées, mais de façon très disparate d'un secteur à l'autre, l'est ayant globalement été beaucoup plus arrosé que l'ouest ou le littoral. Ces pluies ont permis notamment de sortir de la crise sécheresse le secteur de l'Huveaune et le Réal de Jouques à partir de fin juin. Le principe de sobriété dans l'usage de l'eau reste de mise quoiqu'il advienne.

Chiffre clé

18 000 €

C'est l'aide forfaitaire prévue dans le cadre de la future MAEC forfaitaire carbone en PACA.

Visite de ferme : Essais 4 pour mille, programme AGIR et essais digestats de méthanisation



les apports de Matières Végétales Affinées (MVA) et digestats bruts. Il a été possible d'observer la dégradation des MVA et la structure superficielle du sol.

Dans le cadre de ses missions avec l'IRA2E, la Chambre d'agriculture a organisé le 16 juin 2023, une visite de ferme chez Philippe ROBERT. En 2020, il a accepté de participer aux essais de l'initiative 4 pour 1000 sur ses parcelles. Il a également bénéficié du programme Agir avec lequel il a réalisé un diagnostic Diaterre et engagé des investissements pour réduire sa consommation de carburant, réduire son travail du sol et produire de l'énergie photovoltaïque.

Enfin, Philippe a mis en œuvre récemment des essais de valorisation de digestats de méthanisation. La visite a permis de faire un retour sur la mise en œuvre de ces différentes actions et de riches échanges sur les pratiques de Philippe ROBERT et leurs impacts sur les sols se sont tenus.

Après avoir présenté les actions de l'IRA2E et l'implication de Philippe ROBERT dans celles-ci, un tour de terre a été réalisé. Les participants se sont rendus sur la parcelle qui fait l'objet du suivi 4 pour 1000 puis sur celles sur lesquelles ont été réalisés



Focus

Mesure Agroenvironnementale et Climatique (MAEC)



Dans le cadre des financements et des fonds européens alloués à la Région et pour les agriculteurs de PACA, la Région Sud prévoit l'ouverture de sa nouvelle mesure agroenvironnementale et climatique (MAEC) dite « Bilan Carbone » en novembre 2023.

La MAEC forfaitaire carbone a pour but d'aider et d'accompagner les exploitations agricoles à la transition des exploitations vers des systèmes plus durables par le biais de la réduction de leur empreinte carbone.

La mesure permet un accompagnement personnalisé des exploitations sur leur démarche de progression et donc sur les résultats obtenus grâce à la réalisation de « Bilan carbone ». La mesure souscrit engage les exploitants à améliorer leur « Bilan carbone » d'au minimum 15 % sur les 5 années d'engagement.

La réalisation d'un diagnostic initial et d'un diagnostic final sont donc obligatoires. A la suite de ces diagnostics, un plan d'action avec des leviers détaillés sont préconisés aux porteurs de projet.

Une aide forfaitaire de 18 000 € est prévue si les objectifs sont atteints. Elle sera décomposée en plusieurs acomptes selon les modalités de l'aide.

Cette mesure est une MAEC forfaitaire, c'est-à-dire hors cadre de la PAC. Néanmoins, pour y souscrire il ne faut pas avoir souscrit une autre MAEC lors de la réalisation de son dossier PAC. Seulement trois autres MAEC sont cumulables avec la MAEC forfaitaire carbone :

- Élevage de monogastriques
- Protection des espèces
- Entretien durable des infrastructures agroécologiques

De plus, pour optimiser et faciliter la gestion des dossiers, la plateforme EURO-PAC permettra aux porteurs de projets d'accéder au guide des aides, au dépôt et suivi de leurs dossiers de demande d'aide et de paiement.

Votre contact : Adrien SAINT-DIDIER, 07 61 20 99 12 - a.saint-didier@bouches-du-rhone.chambagri.fr



La Chambre d'agriculture & vous

Des prestations sur mesure

Conseil pour l'implantation de haies

Vous souhaitez implanter une haie composite ou mettre en place des aménagements favorables à la biodiversité

- pour protéger vos cultures par une haie brise vent,
- pour améliorer la biodiversité fonctionnelle (pollinisateurs, oiseaux, auxiliaires...)
- par intérêt paysager (brise-vue...).

Nous vous proposons :

- un appui technique pour réaliser votre projet (objectifs, contraintes, essences appropriées),
- d'évaluer la faisabilité du projet (réglementation, tournières...),

- d'étudier les possibilités de financement existantes

- de partager notre réseau de professionnels dans le domaine de l'agroforesterie avec des tarifs réduits.

Nous vous proposons une prestation modulable selon l'ampleur et la complexité du projet.

Vous avez un projet ?

Contactez Adrien SAINT-DIDIER : 07 61 20 99 12 - a.saint-didier@bouches-du-rhone.chambagri.fr

▶ Découvrez l'ensemble de nos offres de services sur www.chambre-agriculture13.fr ou contactez-nous au 04 42 23 06 11.



La certification vous assure la qualité de notre service.

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.